

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DES MAIRES DU
23 NOVEMBRE 2005
À 19 HEURES 30
À LA SALLE DU CONSEIL DES MAIRES
DE LA MRC DE L'AMIANTE
3830, BOULEVARD FRONTENAC, THETFORD MINES**

SONT PRÉSENTS :

M.	Bruno Vézina	Irlande
M.	Marquis Bédard	Kinnear's Mills
M.	Jean Binette	Beulac-Garthby
M.	Réjean Fortier	Saint-Fortunat
Mme	Hélène Faucher	Adstock
M.	André Gosselin	Disraeli Paroisse
Mme	Josette Vaillancourt	Saint-Joseph-de-Coleraine
M.	Paul Grenier	East Broughton
M.	Ghislain Hamel	Saint-Jean-de-Brébeuf
M.	Yvon Jolicoeur	Disraeli Ville
M.	Jonathan Leclair	Saint-Adrien-d'Irlande
M.	Jacques Laprise	Saint-Julien
M.	Steven Laprise	Saint-Jacques-le-Majeur
M.	Normand Laliberté	Thetford Mines
M.	Guy Roy	Sacré-Cœur-de-Jésus
M.	Jacques Lussier	Ste-Clotilde-de-Beauce
M.	Gérald McKenzie	Sainte-Praxède
Mme	Nicole Bourque	Saint-Pierre-de-Broughton
M.	Philippe Chabot	Saint-Jacques-de-Leeds

La séance est ouverte sous la présidence du préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Mme Hélène Faucher.

M. Serge Nadeau, secrétaire-trésorier et directeur général de la M.R.C de L'Amiante, assiste à la réunion.

1. PRIÈRE ET MOT DE BIENVENUE

La session est ouverte à 19 h 30 et la prière est lue par le préfet et mairesse de la municipalité d'Adstock, Madame Hélène Faucher, qui adresse par la suite ses mots de bienvenue aux maires présents.

2. POINTS RÉCURRENTS

CM-2005-11-4563

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté comme suit mais en traitant le point 6 immédiatement après l'ouverture de la réunion. Cependant, le point 6 est quand même présenté dans son ordre.

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Points récurrents ;
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
 - 2.2 Lecture et adoption du procès-verbal du 12 octobre 2005 ;
 - 2.3 Dépenses ;
 - 2.4 État budgétaire au 8 novembre 2005 ;
 - 2.5 Certificats de conformité ;
 - 2.6 Période de questions ;
 - 2.7 Correspondance ;
 - 2.8 Demande de subvention ;
 - 2.9 Demande de rencontre ;
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal ;
 - 3.1 Schéma de couverture de risques;
4. Budget 2006;
 - 4.1 Adoption du budget - Partie I (Évaluation) ;
 - 4.2 Adoption du budget - Partie II ;
 - 4.3 Taux d'intérêt ;
 - 4.4 Adoption de l'acte de répartition ;
 - 4.5 Plan de gestion des matières résiduelles;
5. Fermeture du bureau de la MRC pendant la période des Fêtes 2005 ;
6. Élections ;
 - 6.1 Nomination du président d'élection et des scrutateurs;
 - 6.2 Élection du préfet ;
 - 6.3 Élection du préfet suppléant;
 - 6.4 Élections des membres du comité administratif;
 - 6.5 Nomination des membres du bureau des délégués ;
 - 6.6 Nomination d'un représentant au comité consultatif agricole;
 - 6.7 Nomination d'un délégué au comité administratif à Tourisme-Amiante ;
 - 6.8 Nomination des représentants au conseil d'administration de la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD);
 - 6.9 Nomination au Comité de gestion de la rivière Bécancour (Mme Hélène Faucher) ;
 - 6.10 Nomination au Comité de sécurité incendie ;
 - 6.11 Nomination à la table d'harmonisation du Parc de Frontenac – (Mme Hélène Faucher);
 - 6.12 Nomination au conseil d'administration de la Coopérative de travailleurs du Mont Adstock (Mme Hélène Faucher) ;
 - 6.13 Nomination au conseil d'administration du Comité de gestion de la rivière Saint-François -COGESAF (Mme Hélène Faucher);
 - 6.14 Nomination au conseil d'administration du Comité de gestion de la rivière Chaudière (COBARIC) (M. Paul Grenier);

- 6.15 Nomination à Tourisme-Amiante (M. Jean-Marie Roy);
- 6.16 Nomination au Comité de sécurité publique ;
- 6.17 Nomination au Musée minéralogique et minier (Mme Josette Vaillancourt);
- 7. Solide de la MRC de L'Amiante inc. – Mise de fonds ;
- 8. Règlement de contrôle intérimaire relatif aux distances séparatrices prioritaires applicables aux nouveaux élevages porcins sur gestion liquide des fumiers;
- 9. Salaires du conseil des maires ;
- 10. Plan d'action pour les deux prochaines années – Rencontre ;
- 11. Québec Central vs VTT et autres;
- 12. Varia;
 - 12.1 Résolution d'autorisation de signature ;
- 13. Prochaine réunion du conseil des maires ;
- 14. Fermeture de la réunion.

Adopté

CM-2005-11-4564

2.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2005

Il est proposé par M. Gérald McKenzie et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 octobre 2005.

Adopté

2.3 Dépenses

CM-2005-11-4565

2.3.1 Comptes payés

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement que les comptes suivants soient autorisés :

05-10-03	Octobre 2005, 2735-5445 Québec inc.	4725	1031,23
05-10-03	3 octobre, Roy Marcel M.	4726	113,36
05-10-03	2005-39D, Gallant Bryan M.	4727	56,64
05-10-03	2005-39D, Nadeau Serge M.	4728	96,77
05-10-03	2005-39D, Rouleau François M.	4729	23,30
05-10-03	Jeux du Québec, Municipalité de Ste-Prax	4730	275,69
05-10-04	Semaine no 2005-39	Salaire	4202,55
05-10-04	Semaine no 2005-39	Salaire	604,70
05-10-05	Z0009743, Allaire Valdy	4731	29,88
05-10-07	Septembre 05, Caisse pop. du Carrefour	4732	8896,86
05-10-07	Septembre 05, S.C.F.P. Local 3647	4733	216,84
05-10-11	dep sem 05-40, Gallant Bryan M.	4734	181,76
05-10-11	Sem 05-40, Nadeau Serge M.	4735	54,51

05-10-11	Sem 05-40, Rouleau François M.	4736	68,72
05-10-11	Sem 05-40, Roy Marcel M.	4737	67,94
05-10-11	Sem 05-40, Thibodeau Jacques	4738	27,25
05-10-11	01102005, Bell Canada	4739	30,42
05-10-11	Octobre 05, Hydro-Québec	PD 24 oct	612,24
05-10-11	Semaine no 2005-40	Salaire	5180,96
05-10-11	Semaine no 2005-40	Salaire	604,70
05-10-12	Alarme & Communication R.L.	4740	276,06
05-10-12	Courrier Frontenac	4741	560,26
05-10-12	Cyber 3D	4742	944,57
05-10-12	Dutech	4743	364,63
05-10-12	Evimbec Ltee	4744	1571,63
05-10-12	Fréchette LGL	4745	885,75
05-10-12	Gesconel	4746	1209,33
05-10-12	Jean-Charles Poulin	4747	231,49
05-10-12	Mégaburo Lessard Inc.	4748	342,43
05-10-12	Prologic Enr.	4749	495,00
05-10-12	Publication du Québec	4750	228,90
05-10-12	Visa Desjardins Inc. (achat d'imprimante)	4751	290,62
05-10-12	Visa Desjardins Inc (congrès)	4751	336,77
05-10-12	Visa Desjardins Inc. (achat de contrat)	4751	177,00
05-10-12	Commodités, Municipalité de Saint-Jacqu	4752	10000,00
05-10-17	Sem 1005-41, Gallant Bryan M.	4753	166,75
05-10-17	Sem 2005-41, Nadeau Serge M.	4754	315,80
05-10-17	Sem 2005-41, Rouleau François M.	4755	30,41
05-10-17	Sem 2005-41, Thibodeau Jacques	4758	79,96
05-10-17	11/10/05, Faucher Hélène	4759	284,75
05-10-17	Semaine no 2005-41	Salaire	6700,86
05-10-17	Semaine no 2005-41	Salaire	604,70
05-10-17	Octobre, Bell Mobilité	4760	87,35
05-10-19	10 octobre, Bell Canada	P31/10/05	343,29
05-10-24	D05-42, Bélanger Luc M.	4761	120,00
05-10-24	D05-42, Nadeau Serge M.	4762	47,40
05-10-24	Dep05-43, Rouleau François M.	4763	35,15
05-10-24	Semaine no 2005-42	Salaire	3967,62
05-10-24	Semaine no 2005-42	Salaire	854,67
05-10-25	Petite caisse	4764	179,31
05-10-27	Octobre 05, Service de lavage	4765	325,00
05-10-27	Novembre 2005, 2735-5445 Québec inc.	4766	1031,23
05-10-31	Dep0543, Gallant Bryan M.	4767	95,89
05-10-31	Dep0543, Rouleau François M.	4768	52,04
05-10-31	Couronnes 05, Légion Canadienne (201)	4769	40,00
05-10-31	Dep05-43, Roy Marcel M.	4770	96,38

05-10-31	Mars 2005, Desjardins sécurité financi	Dep	1448,91
05-10-31	Semaine no 2005-43	Salaire	3874,95
05-10-31	Semaine no 2005-43	Salaire	604,70
			61677,88

Adopté

CM-2005-11-4566

2.3.2 Comptes à payer

Il est proposé par M. Jacques Lussier et résolu unanimement d'autoriser la dépense et le paiement des comptes suivants :

Courrier Frontenac	1 195,61
Cyber 3D	838,16
Evimbec Ltee	3 901,97
Fréchette LGL	1 364,56
Gesconel	1 160,62
Librairie A. L'Écuyer inc.	414,09
Numérique	528,43
Mégabureau Lessard inc.	576,94
Wilson et Lafleur	158,91
Jean-Charles Poulin	151,70
Prologic	270,00
	10 560,99
	=====

Adopté

2.4 État budgétaire au 8 novembre 2005

L'état budgétaire au 8 novembre 2005 est déposé auprès des membres du conseil des maires.

2.5 Certificats de conformité

CM-2005-11-4567

2.5.1 Certificat de conformité — Règlement numéro 253 - Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Il est proposé par M. Bruno Vézina et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 253 de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds modifiant le règlement de zonage numéro 175.

Adopté

2.5.2 Certificat de conformité — Règlement numéro 254 - Municipalité de Saint-Jacques de Leeds

Il est proposé par M. Jean Binette et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 254 de la Municipalité de Saint-Jacques de Leeds modifiant le règlement de construction numéro 177.

Adopté

2.5.3 Certificat de conformité — Règlement numéro 418 de la Municipalité d'Irlande

Il est proposé par _____ et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 418 de la Municipalité d'Irlande modifiant le plan d'urbanisme numéro 337.

Le vote secret est demandé pour l'adoption de cette résolution.

NOTEZ QUE LES MAIRES SE SONT ENTENDUS POUR QUE CE VOTE S'APPLIQUE AU RÈGLEMENT 418 et 419 DE LA MUNICIPALITÉ D'IRLANDE

En vertu de l'article 201 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour que soit adopté cette résolution, il faut que les voix exprimées par les membres soient majoritairement affirmatives et que le total des populations des municipalités locales, dont le vote est affirmatif, représente plus de la moitié de la population.

RÉSULTAT DU VOTE

CODE	MUNICIPALITÉS	VOIX	POP	Pour		Contre	
				Vote	Pop	Vote	Populati on
31005	Beaulac-Garthby	1	873	1	873		
31015	Disraeli (v)	1	2699	1	2699		
31020	Disraeli (p)	1	1020	1	1020		
31025	St-Jacques-le-Majeur	1	182	1	182		
31030	St-Fortunat	1	324	1	324		
31035	St-Julien	1	409	1	409		
31040	Irlande	1	942	1	942		
31045	St-Joseph-de-Coleraine	1	1628	1	1628		
31050	Ste-Praxède	1	341	1	341		

31056	Adstock	1	2471	1	2471		
31060	Ste-Clotilde	1	569	1	569		
31084	Thetford Mines	8	26403			8	26403
31095	St-Adrien-d'Irlande	1	428	1	428		
31100	St-Jean-de-Brébeuf	1	369	1	369		
31105	Kinnear's Mills	1	359	1	359		
31122	East Broughton	1	2380				
31130	Sacré-Coeur-de-Jésus	1	553	1	553		
31135	St-Pierre-de-Broughton	1	838	1	838		
31140	St-Jacques-de-Leeds	1	769			1	769
-	-	-	-	-	-	-	-
		26	43557	17	16385	9	27172

			Vote pour	Vote contre	Nul	
Majorité des voix	14		16	9	1	26
Moitié de la population	21779		14005	27172	2380	43557

Cette résolution n'ayant pas atteint la double majorité requise pour son adoption, elle n'est donc pas adoptée.

2.5.4 Certificat de conformité — Règlement numéro 419 - Municipalité d'Irlande

Il est proposé par _____ et résolu unanimement d'autoriser l'émission du certificat de conformité pour le règlement 419 de la Municipalité d'Irlande modifiant le règlement de zonage numéro 319.

Cette résolution n'ayant pas atteint la double majorité requise pour son adoption, elle n'est donc pas adoptée.

2.6 Période de questions

Aucune question n'a été posée aux membres du conseil des maires.

2.7 Correspondance

2.7.1 COBARIC- Questionnaire aux municipalités

Le questionnaire désigné aux municipalités concernées par la COBARIC leur a été expédié.

CM-2005-11-4569

2.7.2 Intégration communautaire des immigrants

Il est proposé par M. Jacques Lussier et résolu unanimement d'appuyer l'organisme «Intégration communautaire des immigrants » afin que la MRC de L'Amiante soit nommée « **terre de première destination** » pour les réfugiés.

Adopté

2.7.3 Récupération Frontenac

La correspondance provenant de Récupération Frontenac désire sensibiliser les municipalités à intensifier les campagnes d'information auprès de leurs citoyens afin de diminuer la quantité de déchets dans la récupération.

2.7.4 Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic

Cette correspondance nous informe de l'opposition de la Fédération de l'UPA de Lotbinière-Mégantic dans le dossier des règlements de la municipalité d'Irlande portant sur la protection des milieux humides.

2.8 Demande de subvention

Aucune demande de subvention n'a été acheminée à la MRC de L'Amiante.

2.9 Demande de rencontre

Le conseil des maires rencontrera M. Luc Rémillard de la SDERT et M. Claude Gagnon du Comité de diversification économique lors de la rencontre du 11 janvier 2006.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

3.1 Schéma de couverture de risques

Le dossier traitant du schéma de couverture de risques est reporté à l'ordre du jour au début de l'année 2006.

4. BUDGET 2006

CM-2005-11-4570

4.1 Adoption du budget - Partie I

Il est proposé par M. Jonathan Leclair et résolu unanimement d'adopter le budget - Partie I de la M.R.C. de L'Amiante.

Adopté

- CM-2005-11-4571** **4.2** **Adoption du budget - Partie II**
- Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'adopter le budget - Partie II de la M.R.C. de L'Amiante.
- Adopté
- CM-2005-11-4571-A** **4.3** **Adoption du budget - Partie III**
- Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement d'adopter le budget - Partie III de la M.R.C. de L'Amiante.
- Adopté
- CM-2005-11-4572** **4.4** **Taux d'intérêt**
- Il est proposé par M. Jacques Laprise et résolu unanimement que le taux d'intérêt sur les arriérés de quote-part soit de 12 % pour l'année 2006.
- Adopté
- CM-2005-11-4573** **4.5** **Adoption de l'acte de répartition**
- Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement d'adopter l'acte de répartition des quotes-parts 2006.
- Adopté
- CM-2005-11-4574** **4.6** **Plan de gestion des matières résiduelles**
- Attendu que le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC de L'Amiante est en vigueur;
- Attendu que le PGMR de la MRC de L'Amiante prévoyait des budgets pour l'année 2005 et 2006;
- Attendu que le budget 2006 comprenait des sommes de 550 000,00 \$ en quote-part pour remplir les obligations de la MRC à l'égard de son PGMR;
- Attendu qu'il y a présentement la formation d'une régie intermunicipale pour l'établissement d'un lieu d'enfouissement technique (LET) sur un territoire qui comprendrait les limites des municipalités de la MRC de L'Amiante ;
- Attendu que les actions de cette régie ainsi que celles de la MRC ne doivent pas être en parallèle ou se chevaucher ;
- Attendu que cette régie devrait être opérationnelle pendant l'année 2006;
- Attendu qu'il y a lieu d'attendre la formation de cette régie pour entreprendre les actions du PGMR de la MRC de L'Amiante ;

En conséquence, il est proposé par M. Paul Grenier et résolu unanimement de reporter de 12 mois la mise en oeuvre du PGMR de la MRC de L'Amiante afin de permettre la concrétisation de la régie et des ententes relatives au LET sur le territoire de la MRC de L'Amiante.

Adopté

5. FERMETURE DU BUREAU DE LA MRC PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

Prenez note que le bureau de la MRC de L'Amiante sera fermé du samedi 24 décembre 2005 au lundi 2 janvier 2006 inclusivement.

6. ÉLECTIONS

En vertu de l'article 210.26 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale, le président d'élection informe les membres du conseil des maires, que s'il n'y a qu'une seule candidature à un poste donné, le candidat unique sera déclaré élu à cette fonction.

Secteurs de la MRC :

- Secteur 1 Irlande, St-Joseph-de-Coleraine, Ste-Praxède, St-Julien, Disraeli Paroisse, Ville de Disraeli, St-Fortunat, St-Jacques-le-Majeur, Beaulac-Garthby.
- Secteur 2 St-Jean-de-Brébeuf, St-Adrien-d'Irlande, Thetford Mines.
- Secteur 3 St-Jacques-de-Leeds, Kinnear's Mills, St-Pierre-de-Broughton, East Broughton, Sacré-Cœur-de-Jésus, Ste-Clotilde-de-Beauce, Adstock.

CM-2005-11-4575

6.1 Nomination du président d'élection et du scrutateur

Il est proposé par M. Paul Grenier de nommer M. Serge Nadeau, président d'élection, Mme Line Potvin et M. Luc Bélanger à titre de scrutateurs.

Adopté

6.2 Élection du préfet

Tel que prescrit par le processus d'élection de la MRC de L'Amiante, M. Yvon Jolicœur dépose le formulaire requis.

Tel que prescrit par le processus d'élection de la MRC de L'Amiante, Mme Hélène Faucher dépose le formulaire requis.

Les deux candidats acceptant leur mise en nomination, il y aura élection.

Le résultat du vote est le suivant :

M. Yvon Jolicoeur	9
Mme Hélène Faucher	17

Mme Faucher ayant obtenu le nombre de voix suffisant, le président d'élection déclare Mme Faucher élue au poste de préfet de la MRC de L'Amiante.

6.3 Élection du préfet-suppléant

Tel que prescrit par le processus d'élection de la MRC de L'Amiante, M. Marquis Bédard dépose le formulaire requis.

Constatant que le formulaire est conforme, et qu'il est le seul candidat à ce poste, le président d'élection déclare M. Bédard élu au poste de préfet suppléant de la MRC de L'Amiante.

6.4 Élection des membres du comité administratif

6.4.1 Siège numéro 3 (siège réservé aux maires du secteur 2) Poste occupé actuellement par M. Ghislain Hamel

Tel que prescrit par le processus d'élection de la MRC de L'Amiante, M. Ghislain Hamel dépose le formulaire requis.

Constatant que le formulaire est conforme et qu'il n'y a aucune mise en candidature, le président d'élection déclare M. Ghislain Hamel élu.

6.4.2 Siège numéro 4 (réservé aux maires du secteur 1) Poste occupé actuellement par M. André Gosselin

Tel que prescrit par le processus d'élection de la MRC de L'Amiante, M. Jean Binette dépose le formulaire requis.

Tel que prescrit par le processus d'élection de la MRC de L'Amiante, M. André Gosselin dépose le formulaire requis.

Les deux candidats acceptant leur mise en nomination, il y aura élection.

Seul les maires du secteur 1 ont le droit de vote pour ce poste.

Le résultat du vote est le suivant :

M. André Gosselin	6
M. Jean Binette	3

M. Gosselin ayant obtenu le nombre de voix suffisant, le président d'élection déclare M. Gosselin élu.

Le comité administratif sera formé de :

Mme Hélène Faucher	préfet
M. Marquis Bédard	préfet suppléant
M. Ghislain Hamel	Siège numéro 3
M. André Gosselin	Siège numéro 4
M. Normand Laliberté	Siège numéro 5
M. Paul Grenier	Siège numéro 6
Sera comblé au mois de janvier	Siège numéro 7

6.5 Nomination des membres du bureau des délégués

Pour faire suite à une rencontre de chacun des secteurs de la MRC, la composition du bureau des délégués est définie comme suit :

Secteurs	Délégués	Substituts
1	Jacques Laprise	Jean Binette
2	Ghislain Hamel	Jonathan Leclair
3	Hélène Faucher	Paul Grenier

6.6 Nomination des représentants au comité consultatif agricole

Pour faire suite à une rencontre de chacun des secteurs de la MRC, la composition du comité consultatif agricole est définie comme suit :

Secteurs	Délégués	
3	Mme Hélène Faucher	Présidente
1	M. Jacques Laprise	Membre
2	M. Jonathan Leclair	Membre
3	M. Guy Roy	Membre

6.7 Nomination à Tourisme-Amiante

M. Jean Binette manifeste son intérêt pour le poste.
Mme Josette Vaillancourt manifeste son intérêt pour ce poste.
M. Jonathan Leclair manifeste son intérêt pour ce poste.

Les trois candidats acceptant, il y aura vote.

Le résultat du 1^{er} tour est le suivant :

M. Jean Binette	10
M. Jonathan Leclair	9
Mme Josette Vaillancourt	7

La majorité des voix (14) n'ayant pas atteint, un second tour a lieu avec les deux candidats qui ont obtenu le plus de votes.

Le résultat du 2ième tour est le suivant :

M. Jean Binette	12
M. Jonathan Leclair	14

M. Leclair sera le délégué de la MRC de L'Amiante pour siéger au conseil d'administration de Tourisme Amiante en remplacement de M. Jean-Marie Roy.

6.8 Représentants au conseil d'administration de la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD)

Il est résolu unanimement de nommer :

M. Marquis Bédard, président
Mme Hélène Faucher, préfet
M. Normand Laliberté
Mme Josette Vaillancourt

Il est aussi résolu de nommer M. Éloi Fugère comme représentant du secteur industriel à la Société Économique de la Région de Thetford en remplacement de M. Daniel Maheux.

CM-2005-11-4576

6.9 Nomination au Comité de gestion de la rivière Bécancour (Mme Hélène Faucher)

Il est proposé par M. Normand Laliberté que Mme Hélène Faucher soit déléguée pour siéger au Comité de gestion de la rivière Bécancour.

Adopté

6.10 Nomination d'un représentant au Comité de sécurité incendie

M. Paul Grenier manifeste son intérêt pour le poste cité en titre.
Mme Nicole Bourque manifeste son intérêt pour le poste cité en titre.

Les deux candidats acceptant, il y a vote parmi les maires du secteur 3.

Le résultat du vote est le suivant :

M. Paul Grenier	5
Mme Nicole Bourque	2

M. Grenier sera le délégué du secteur trois (3) au comité de sécurité incendie de la MRC de L'Amiante en remplacement de M. Jean-Marie Roy.

Secteurs	Délégués	
3	Mme Hélène Faucher	Présidente
1	M. Jean Binette	Membre
2	M. Ghislain Hamel	Membre
3	M. Paul Grenier	Membre

- CM-2005-11-4577** **6.11** **Nomination à la table d'harmonisation du Parc de Frontenac (Mme Hélène Faucher)**
- Il est proposé par Mme Josette Vaillancourt que Mme Hélène Faucher soit déléguée pour siéger à la Table d'harmonisation du Parc de Frontenac.
- Adopté
- CM-2005-11-4578** **6.12** **Nomination au conseil d'administration de la Coopérative des travailleurs du Mont Adstock (Mme Hélène Faucher)**
- Il est proposé par M. Paul Grenier que Mme Hélène Faucher soit déléguée pour siéger au conseil d'administration de la Coopérative des travailleurs du Mont Adstock.
- Adopté
- CM-2005-11-4579** **6.13** **Nomination au conseil d'administration du Comité de gestion de la rivière Saint-François - COGESAF (Mme Hélène Faucher)**
- Il est proposé par M. Steven Laprise que Mme Hélène Faucher soit déléguée pour siéger au conseil d'administration du Comité de gestion de la rivière Saint-François - COGESAF.
- Adopté
- CM-2005-11-4580** **6.14** **Nomination au conseil d'administration du Comité de gestion de la rivière Chaudière - COBARIC (M. Paul Grenier)**
- Il est proposé par M. Jean Binette que M. Paul Grenier soit délégué pour siéger au conseil d'administration du Comité de gestion de la rivière Chaudière - COBARIC.
- Adopté
- CM-2005-11-4581** **6.15** **Nomination à la Fondation des services universitaires en Chaudière Appalaches (M. Jacques Lussier)**
- Il est proposé par M. Jean Binette que M. Jacques Lussier soit délégué pour siéger à la Fondation des services universitaires en Chaudière Appalaches.
- Adopté

6.16 Nomination d'un représentant au comité de sécurité publique

M. Paul Grenier manifeste son intérêt pour ce poste.
Mme Nicole Bourque manifeste son intérêt pour ce poste.

Les deux candidats acceptant, il y a vote parmi les maires du secteur 3.

Le résultat du vote est le suivant :

Mme Nicole Bourque 4
M. Paul Grenier 3

Mme Bourque sera la déléguée du secteur trois (3) au comité de sécurité publique de la MRC de L'Amiante en remplacement de M. Jean-Marie Roy.

Secteurs	Délégués	
3	Mme Hélène Faucher	Présidente
1	M. Jean Binette	Membre
2	M. Ghislain Hamel	Membre
3	Mme Nicole Bourque	Membre

CM-2005-11-4582

6.17 Nomination au Musée minéralogique et minier (Mme Josette Vaillancourt)

Il est proposé par M. Normand Laliberté que Mme Josette Vaillancourt soit déléguée pour siéger au conseil d'administration du Musée minéralogique et minier.

Adopté

CM-2005-11-4583

6.18 Nomination au Centre Universitaire en Chaudière Appalaches (M. Jacques Lussier)

Il est proposé par M. Paul Grenier que M. Jacques Lussier soit délégué pour siéger au Centre Universitaires en Chaudière Appalaches.

Adopté

CM-2005-11-4584

6.19 Nomination au Comité de l'Aéroport

Il est proposé par M. Jacques Lussier que M. Paul Grenier soit délégué pour siéger au Comité de l'Aéroport de Thetford Mines.

Adopté

7. SOLIDE DE LA MRC DE L'AMIANTE INC. – MISE DE FONDS

Attendu que les activités courantes de la SOLIDE de la MRC de L'Amiante sont d'année en année déficitaires ;

Attendu que la SOLIDE de la MRC de L'Amiante paie des frais de gestion de 12 000,00 \$ annuellement à la Société de développement économique de la région de Thetford (CLD);

Attendu que la SOLIDE de la MRC de L'Amiante continue de payer à SOLIDEQ inc. des intérêts de 5 % sur des prêts consentis de la SOLIDE et qui se sont avérés des pertes ;

Attendu que les intérêts perçus sur les prêts qu'a accordés la SOLIDE ne suffisent pas à défrayer les opérations courantes de la SOLIDE ;

Attendu que cette situation met en péril la pérennité de ce fonds puisque l'avoir net de la SOLIDE de la MRC de L'Amiante est déficitaire;

Attendu que SOLIDEQ a soumis un plan de redressement à la SOLIDE de la MRC de L'Amiante ;

Attendu que ce plan demande à la SOLIDE de la MRC de L'Amiante :

- une mise de fonds de 50 000,00 \$ d'ici les trois prochaines années;
- le remboursement des frais de gestion chargés à la SOLIDE par le CLD pour l'année financière 2004;
- la mise en place d'un partenariat FLI/SOLIDE ;
- la disparition des frais de gestion payés à la SDERT ;

Attendu que SOLIDEQ contribuera à la relance de la SOLIDE de la MRC de L'Amiante pour une somme de 31 875 \$ (10 625 \$ en 2005, 10 625 \$ en 2006 et 10 625 \$ en 2007);

En conséquence, Il est proposé par M. Jacques Lussier et résolu unanimement que la MRC de L'Amiante :

- Injecte les sommes de 31 875,00 \$ dans la SOLIDE de la MRC de L'Amiante à raison de 21 250,00 \$ pour l'année 2006 et 10 625,00 \$ pour l'année 2007.
- Que ces quotes-parts soient perçues selon la richesse foncière uniformisée.
- Que soit organisée une rencontre entre les représentants du FLI et de la SOLIDE afin de mettre les bases d'une entente entre les deux organismes.

Adopté

CM-2005-11-4586

8. **RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE RELATIF AUX DISTANCES SÉPARATRICES PRIORITAIRES APPLICABLES AUX NOUVEAUX ÉLEVAGES PORCINS SUR GESTION LIQUIDE DES FUMIERS**

ATTENDU QUE le schéma d'aménagement révisé de la MRC de L'Amiante est en vigueur depuis le 10 octobre 2002 ;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 64 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC peut adopter un règlement de contrôle intérimaire (RCI);

ATTENDU QUE le moratoire sur la production porcine sera levé le 15 décembre 2005;

ATTENDU QUE l'addenda au documentaire complémentaire révisé des Orientations du gouvernement en matière d'aménagement du milieu agricole a été adopté par le gouvernement le 9 mars 2005;

ATTENDU QU' en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC de L'Amiante a la responsabilité de favoriser la cohabitation harmonieuse des utilisations du territoire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de l'assemblée ordinaire du conseil des maires de la MRC de L'Amiante le 11 mai 2005;

ATTENDU QU'un second avis de motion a été donné lors de l'assemblée ordinaire du conseil des maires de la MRC de L'Amiante le 10 août 2005;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Ghislain Hamel et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 88 intitulé Règlement de contrôle intérimaire relatif aux distances séparatrices prioritaires applicables aux nouveaux élevages porcins sur gestion liquide des fumiers.

Adopté

CM-2005-11-4587

9. **SALAIRES DU CONSEIL DES MAIRES**

Attendu que les membres du comité administratif ont pris connaissance des salaires payés aux maires dans les autres MRC du Québec;

Attendu que le règlement actuel prévoit déjà une augmentation de la rémunération des élus basée sur l'indice du coût de la vie (IPC);

En conséquence, il est proposé par M. Jacques Lussier de conserver la grille actuelle des salaires.

Adopté

10. PLAN D'ACTION POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES - RENCONTRE

Il est résolu de demander aux maires de compléter une liste des sujets à traiter dans le plan d'action de la MRC de L'Amiante pour les prochaines années. Cette liste comprend déjà :

- Schéma de couverture de risques ;
- Gestion des matières résiduelles ;
- Attentes signifiées pour la Société de développement économique (SDE) (CLD);
- Plan stratégique agricole.

De plus, les maires sont invités à envoyer des suggestions de sujets d'ici le 31 décembre prochain.

11. QUÉBEC CENTRAL VS VTT- MOTONEIGES ET AUTRES

Le dossier mentionné en titre est maintenant réglé au niveau du Québec Central.

12. DIVERS

CM-2005-11-4588

12.1 Résolution d'autorisation de signatures

Il est proposé par M. André Gosselin et résolu unanimement d'autoriser Mme Hélène Faucher ou M. Marquis Bédard et M. Serge Nadeau à signer, pour et au nom de la MRC de L'Amiante, tous les chèques et autres documents bancaires nécessaires à la bonne marche de la MRC.

Adopté

13. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL DES MAIRES

La prochaine réunion des membres du conseil des maires aura lieu le mercredi 12 janvier 2006.

CM-2005-11-4589

14. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par _____ et résolu unanimement que la réunion soit terminée.

Adopté

**HÉLÈNE FAUCHER
PRÉFET**

**SERGE NADEAU
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET
DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Je certifie que la MRC dispose des crédits suffisants pour l'autorisation de dépense de la résolution numéro CM-2005-11-4565 et CM-2005-11-4566.

Serge Nadeau, secrétaire-trésorier et directeur général